Réf. communale: DA-8-2025

No CAMAC: -

Imprimé le : 04.09.2025



AVIS D'ENQUETE

Autorisation municipale

L'enquête publique est ouverte du 5 au 28 septembre 2025

Compétence municipale

Parcelle(s) 601-5

No ECA

Coordonnées (E / N) .00 .00/

Nom de la commune :

Daillens Nature des travaux :

Nouvelle construction

Description de l'ouvrage :

Installation d'un abri de jardin

Situation:

Route de Bettens 25c

Note de Recensement Architectural:

Propriétaire(s):

Ana Costa Ferreira et Ivan Rossi

Promettant(s) acquéreur(s):

Droit(s) distinct(s) et permanent(s) :

Auteur(s) des plans :

Demande de dérogation :

Particularité(s):

Demande de construction pour objet de minime importance

Faisant l'objet d'une autorisation municipale, non soumis à l'obtention d'un permis de construire (art. 68a RLATC).

Le requérant et le propriétaire soussignés demandent à la Municipalité l'autorisation de construire l'ouvrage décrit dans la présente demande.

Selon la disposition de l'article 111 LATC et 72d RLATC, la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance pour autant qu'aucun intérêt public prépondérant ne soit touché et qu'ils ne soient pas susceptibles de porter atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins.

Ana Costa Ferreira et Ivan Rossi

Requérant:

Nom, Prénom:

Adresse:	Route de Bettens 25C	
Téléphone :	076 338 95 45 / 076 227 43 02	
Email:	ferreira.ana1409@gmail.com / ivanro	ssigt@gmail.com
Description de l	ouvrage.: installation d'un abris de jar	din pour entrepossage d'outils de jardinage et bacs
	de.recyclage.papier,.verre,.	aluminium
		2cm)
Surface et/ou vo	olume de l'ouvrage :3.92m2 / (162cm*20	2011)
Annexes à j	oindre :	
propriét	tés	l'emplacement de l'ouvrage et distances aux limites des
	se et coupe (photos ou prospectus) du proje s documents utiles à une bonne compréher	
	re des propriétaires des parcelles attenante	
	anda . 16 août 2025	
Date de la dem	ande	2 00
Signature du re	quérant : Gerraira den	$l_{\infty} r$

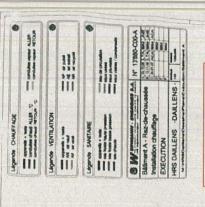
Signatures :	
Signature du/des propriétaires pour accor	d: Gerroira Neu Ross
Signature de l'administrateur de la PPE :	Nom, Prénom : Caroline Morel-Chevillet - (Bernard Nicod) Signature(s) : Plo Bernard Nicod Morges Sa
Signature des propriétaires voisins directe	ement touchés ou concernés :
Parcelle n°:	Signature(s) :
Parcelle n°: Nom(s) et Prénom(s):	Signature(s):
Parcelle n° :	Signature(s) :
Parcelle n° :	Signature(s) :
Parcelle n° :	Signature(s) :
Parcelle n°:	
Parcelle n°:	
Nam(s) at Pránam(s):	Signature(s):

Les travaux ne commencent pas avant la délivrance de l'autorisation municipale.

La fin des travaux doit être annoncée au Greffe.

La Municipalité se réserve le droit d'inspecter les travaux réalisés et, cas échéant, de facturer les frais qui en découlent.





une distance entre15-20cm sera gardée du mur et de la palissade de séparation avec la parcelle de Mme et M. Janja et Marcel Hrgota

